



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 10 décembre 2021
Convocation du : 3 décembre 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le dix décembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX
Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. LANDLER,
M. PLOUY, Mme HALOS

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M. DERONNE et M. QUESTE,
M. BLACTOT et Mme MARZAK-AFFAOUI, M. AIT EL HAJ et Mme PRINGUEZ,
Mme LERNER-BERTRAND et Mme TANGHE, M. PICKEU et M. VANNESTE,
M. CATTOIRE et Mme CASIER, M. DEBUISSON et M. BRUNET, M. BAILLEUL et
Mme NAEYE, Mme DELANNOY-CUISINIER et Mme DELESTREZ, M. DERUYTER
et Mme BAURANCE, M. VANGAEVEREN et M. BAILLON, M. TISON ont délégué
respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, Mme COBBAERT,
Mme DE PARIS, Mme DUBREU, M. MARIE, Mme GUSTIN, M. MERTEN,
M. MONPAYS, Mme LEROUX, M. PLOUY, M. LANDLER, Mme HALOS
conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DUBREU

DE21.129

ADMINISTRATION MUNICIPALE
ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETE
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

330

Par délibération n° DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération n° DE20.052 du 13 juillet 2020, Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Patricia CASSAN, Caroline BAURANCE, Catherine HALOS ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté.

Madame Patricia CASSAN ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal et la démission de Monsieur Dominique BIANCHI entraînant la volonté des élus du groupe Armentières en Tête ! de modifier les désignations au sein de leur groupe, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Citoyenneté.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON

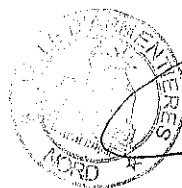
Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Citoyenneté : Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille